



Regroupement de la fonction formation

Réunion avec les organisations
syndicales

15 octobre 2019

Secrétariat général



1. Contexte



Contexte

La décision de regrouper la fonction formation au sein du SG fait suite à un état des lieux sur la fonction formation (3 réunions d'un groupe de travail SG / DG en 2018 sur la fonction formation). 4 scénarios avaient été proposés par le groupe de travail SG / DG et avaient été présentés aux OS en octobre 2018.

Conformément à la lettre de mission du 4 septembre 2019 adressée à Isabelle Gadrey, sous-directrice des politiques de ressources humaines et des relations sociales, le scénario retenu a pour objectif de :

- Centraliser au SG (SRH) les activités de conception, ingénierie et de mise en œuvre de la formation professionnelle. Les services métiers interviendront au niveau du recueil des besoins de formation et de leur priorisation dans le cadre de leurs responsabilités en terme de RH de proximité, et participeront à la définition des contenus pédagogiques et à leur évolution.



Contexte

- Déconcentrer la conception et la dispense de formations métiers aux opérateurs compétents quand ils existent.

L'objectif est d'assurer à terme un pilotage plus stratégique et intégré de la formation pour en faire un levier RH au service des parcours professionnels des agents au sein du ministère et d'assurer plus de cohérence et de lisibilité de l'offre de formation.



Méthodologie

- Une cartographie des formations a été établie par chaque service en charge de la formation (SG / DGPAT/ DGMIC / DGCA)
- Des structures susceptibles de reprendre les formations « métiers » ont été identifiées : INP, Chaillot, ENSSIB...
- Des réunions de travail sont organisées avec chaque structure. Ces réunions permettent d'examiner la cartographie des formations établie par le DFST / DGPAT, la DGMIC et la DGCA afin d'avoir une vision de la répartition du périmètre des formations entre le secrétariat général du ministère et les structures susceptibles de reprendre les formations métiers.



Méthodologie

- Création d'une dynamique de groupe autour du projet
- Réunion collective spécifique par direction et pour les DG avec les agents concernés en présence de la pilote
- Organisation d'un séminaire pour les agents concernés afin de préciser la répartition des rôles entre SG / DG / opérateurs et afin d'aborder les points de vigilance
- Prise en compte des attentes des « usagers » à l'occasion de la réunion du réseau des responsables de formation et lors d'un séminaire qui sera ouvert à des représentants du SG, des DG, des DRAC, des SCN et des EP
- Réunion SG / DG / opérateurs pour élaborer un scénario de répartition des effectifs et des moyens financiers et pour aborder les questions logistiques
- Consultation des instances de dialogue social / Présentation aux OS lors de la 2^{ème} réunion PTM le 15 octobre.



Points d'avancement

- La cartographie des formations existante est établie : SG/ DGPAT/ DGCA / DGMIC.
- Une réunion de travail a eu lieu avec le SG, la DGPAT et l'INP le 10 septembre.
- Une réunion de travail a eu lieu avec le SG et la DGMIC le 27 septembre
- Une réunion de travail a eu lieu avec le SG et la Cité de l'architecture et du Patrimoine le 9 octobre
- Une réunion de travail a eu lieu entre le SG et la DGCA le 9 octobre



Prochaines étapes

- Préciser les domaines de formation qui pourraient être pris en charge par les opérateurs et ceux qui le seront par le SG
- Réunir SG / DG / opérateurs pour élaborer un scénario de répartition des effectifs et des moyens financiers et pour aborder les questions logistiques
- Organiser un séminaire de travail entre le SG, les DG et les opérateurs susceptibles de reprendre les formations métiers des DG.



Association des agents

- Des réunions ont été organisées au sein du bureau de la formation du SG et du DRMF et, notamment, deux réunions en 2018 (une réunion en juin « état des lieux » et une en octobre « scénarios possibles »)
- Des réunions ont été organisées à l'INP en 2019 (semaine du 16 au 20/09), au DFST (10/09 après-midi et le 7/10) et au SG (24/09 pour les agents du bureau de la formation et du développement des compétences).
- Un séminaire est prévu en novembre 2019 dans les locaux de l'INP. Ce séminaire aura pour but de permettre à l'ensemble des agents de se rencontrer et de constituer des ateliers de travail afin de réfléchir sur les questions pratiques posées par le regroupement de la fonction formation ainsi que sur les attentes des publics. Des représentants des DRAC et des EP seront associés.



Concertation avec les OS

- La présentation du projet a eu lieu en 2018
 - une réunion en juin « état des lieux »
 - une réunion en octobre « scénarios possibles »
- Présentation dans le cadre du PTM le 15 octobre
- Présentation en CHSCTM
- Présentation en CTM

Calendrier Prévisionnel

Octobre 2019

Réunions de travail avec les DG

Novembre 2019

Séminaire avec les agents

Conception de l'organigramme cible du bureau de la formation

Décembre 2019

Présentation en CHSCTM et CTM

Janvier 2020 à décembre 2020

Mise en œuvre de la mesure du regroupement de la fonction formation :

- ajustement du périmètre de la répartition des formations
- répartition RH et budgétaire
- accompagnement à la mobilité pour les agents concernés
- mise en place du circuit relatif à l'offre de formation, aux inscriptions et à la prise en charge des frais de mission

Janvier 2021

Présentation d'un plan unique de formation